8ème RALLYE RÉGIONAL DU PAYS SAINT-AFFRICAIN

Les 16 et 17 Août 2025



RÈGLEMENT PARTICULIER













RÈGLEMENT PARTICULIER

8^{ème} Rallye Régional du Pays SAINT-AFFRICAIN Les 16 et 17 Août 2025

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

PROGRAMME - HORA	AIRES	
Lundi 30 Juin 2025	8H00	Parution du règlement et ouverture des engagements.
Lundi 4 Août 2025	minuit	Clôture des engagements.
Lundi 11 Août 2025	21H00	Publication de la liste des engagés. Tableau d'affichage numérique
Samedi 9 Août 2025	9H00 -13H00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire Café LE FOIRAIL 65Bd de Verdun 12400 ST-AFFRIQUE Reconnaissance – JOUR 1
Vendredi 15 Août 2025	A partir de 15H00	Ouverture du Parc d'assistance (La Gravière Saint-Affrique)
Samedi 16 Août 2025	9H00 -12H00 14H00 -17H00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire Café LE FOIRAIL 65Bd de Verdun 12400 ST-AFFRIQUE Reconnaissance – JOUR 2
	14H30 -19H15	Vérifications administratives à la Salle des Fêtes de Roquefort Avenue de Lauras - 12250 Roquefort sur Soulzon
	14H45 -19H30	Vérifications techniques Parking de la Salle des Fêtes Roquefort Avenue de Lauras - 12250 Roquefort sur Soulzon
	15H00 -20H15	Mise en place du parc de départ Jardin public - 1200 Saint-Affrique

	18H00	Briefing de la direction de course et des véhicule encadrements PC Course Salle Richard Sainct, Bd A. Briand 12400 St-Affrique				
	18H30	1 ^{ère} réunion du collège des C.S Espace Richard Sainct, Bd Aristide Briand 12400 Saint-Affrique				
	21H00	Publication des équipages admis au départ Ordres de départ de la 1 ^{ère} étape Tableau d'affichage numérique				
Dimanche 17 Août 2025	8H30 9H00	Départ 1 ^{ère} étape du 1 ^{er} concurrent VHC Jardin public Saint-Affrique Départ 1 ^{ère} étape (moderne) Jardin public - Saint-Affrique				
	15H06	Arrivée finale Jardin public - Saint-Affrique				
	15H16	Remise des prix sur le podium d'arrivée Jardin public - Saint-Affrique				
	16H00	Vérifications finales Garage SILIGOM Av. J. Bourgougnon - Saint-Affrique. Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC				

Affichage du classement final provisoire 30' au plus tard après l'arrivée du dernier concurrent au dernier CH. Entrée parc fermé. Tableau d'affichage numérique.

30' après l'affichage provisoire, le classement final devient définitif après approbation par le collège des commissaires sportifs.

TABLEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL

Tableau d'affichage numérique : https://asa-sud-aveyron.fr onglet « Tableau d'affichage »

Pendant le Rallye et les reconnaissances, la communication individuelle et générale entre tous les officiels (PC Course, commissaires sportifs, commissaires, etc.) et les concurrents/membres de l'équipage se fera principalement et dans la mesure du possible par voie électronique (téléphone portable ou application mobile Sportity). À cette fin, chaque concurrent doit désigner UN représentant officiel autorisé à recevoir toute notification officielle, ainsi que le contact correspondant (courrier électronique).

Ce contact sera utilisé à la fois pour les communications générales et individuelles. Toute confirmation de réception, si nécessaire, devra être retournée par ce contact à l'adresse électronique suivante : saintaff.racingteam@gmail.com
Le tableau d'affichage officiel sera le tableau d'affichage numérique, publié sur le site : https://asa-sud-aveyron.fr

Il n'y aura pas de tableau d'affichage officiel physique. Tous les concurrents seront informés par courrier électronique de la publication de tout document sur le panneau d'affichage numérique. De plus, les documents officiels du rallye seront disponibles dans l'application **Sportity** (Téléchargeable gratuitement pour les appareils iOS sur Appstore et pour les appareils Android sur Google Play): Le mot de passe est : **RRPSA2025**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Sud-Aveyron organise le 8ème Rallye Régional du Pays Saint-Affricain en qualité d'organisateur administratif.

Comité d'Organisation administratif:

Président : JAMMES Yannick, Secrétaire général : DEJEAN Olivier, Trésorier Adjoint : BADO ANDES

Tél: 05 61 58 23 59 contact@sportauto-occitaniepyrenees.fr

Le présent règlement a été enregistré à la : Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées le : A la FFSA sous le permis d'organiser en date du :

sous le numéro:

sous le numéro : V(5)

R30 d.03 06/25

Comité d'Organisation Technique :

SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM.

Président : Cyril MARC, Vice-Présidents, Yannick JAMMES, Yves PERIE

Trésoriers : Loïc ROBLIN et Jérôme NICOULEAU

Secrétaire : Julie NICOULEAU

Membres: Françoise PERIE, Xavier GALTIER, Céline FABRE, Nadine CAUMES, Laurent GALTIER, Kévin GASC,

Grégory NICOULEAU, Loïc BAVEREY

Membres d'honneur : Roland DECEMBRE

Téléphone Président: 06 80 45 48 08- E-mail: saintaff.racingteam@gmail.com

PC Course: Salle Michel RIVALS, Espace Richard Sainct – Bd Aristide Briand – 12400 Saint-Affrique.

Du Samedi 16 Août 2025 à partir de 8h et jusqu'à la fin de l'épreuve.

Organisateur Technique

Nom: Cyril MARC

Adresse: 13, rue des Jonquilles Lot. Estindillac -12400 VABRES L'ABBAYE.

Tél.: 06 80 45 48 08 – E-mail: saintaff.racingteam@gmail.com

Secrétariat du Rallye

Secrétaire : Julie NICOULEAU : 07.61.11.52.27

Jusqu'au jeudi 14 août 2025 inclus, le secrétariat du rallye sera à l'adresse suivante :

Mme Julie NICOULEAU

Local du SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM 12 rue Jean Moulin 12400 Saint-Affrique

Secrétariat du rallye pendant l'épreuve du vendredi 15 août au dimanche 17 août 2025 :

Mme Julie NICOULEAU

PC Course - Salle Michel RIVALS, Espace Richard Sainct - Bd Aristide Briand 12400 Saint-Affrique

Président : Cyril MARC : 06 80 45 48 08, Vice-Présidents : Yannick JAMMES : 06 11 13 66 82, Yves PERIE 06 29 63 12 99

Responsable Officiels: Françoise PÉRIÉ: 06 24 99 20 77
Responsable Commissaires: Xavier GALTIER: 06 88 53 24 83
Responsable Assistance: Benoît SERRES: 06 32 60 01 45

1.1P. OFFICIELS

Conseiller RTS Ligue Occitanie Pyrénées: Yves ESCLOUPÉ (76046/09.03)

Président du Collège: Max DECARPENTRIE (3433/08.09)

Membres du Collège (C.S): Michel VERGNES (1740/09.01) - Marcel CABROL (14590/09.15)

Secrétaire du Collège : Julie NICOULEAU (Stagiaire sportif) (335007/09.06)

Directeur de Course : Patrick BOUTEILLER (128253/08.04)

Directeur de Course Adjoint ES 1-3 : Jean-Christophe LEROY (5492/07.01)
Directeur de Course Adjoint ES 2-4 : Guillaume FAYET (162390/09.04)
Directeur de Course délégué ES 1-3 : Jacques ETIENNE (17167/0905)
Directeur de Course délégué ES 2-4 : Gilles MAGAUD (2187/09.09)

Directeur de Course délégué véhicule tricolore : Jean-Luc DEVRIESE (37766/08.15)

Commissaire délégué véhicule autorité : JAMMES Yannick (186033-09.06) Commissaire Sportif délégué au parc fermé : Thierry GRAUBY (163786/08.12)

Commissaire Sportif délégué au parc d'assistance : Yacine MECHOUK (220965/09.01)

Délégué au véhicule balai : GIRMA Olivier (349111/08-05) CAUMES Joël (09-06)

Commissaire Sportif départ ES 1-3 : Gérard FOURNIER (131394/09.09) Commissaire Sportif départ ES 2-4 : Didier TREBOSC (20791/09.04)

Médecin Chef: Dr. ROMIEU (ADAMU 30)

Sécurité Médicale : Jacques BOISSIER (ASSM 30)

Commissaire Technique responsable : Jean-Michel OTTAVI (1534/08.10)

Commissaires Techniques: Yves PERIE (54790/09.09) - Jean-Claude MARTY (32003/21.02)

Jean-Pierre ROLLAND (2694/08.05) – Joël ROQUE (3713/07.10)

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :

J. JONQUIÈRES: (9856/09.05)



V. CARBOU: (119788/08.06)



Ph. BADOU (27999)



Classements et temps: Nicole BONNET (7422/09.01)

Responsable des Commissaires : Xavier GALTIER (253320/09.06) Responsable des Bénévoles : Laurent GALTIER (Lic.09-06) Responsable coordination générale sur le terrain : Cyril MARC

Responsable RTS: Cyril MARC

Responsable liaison radio: Marcel CABROL (14590 – 09/10)

Juge de faits: Francis VERGNES (57541/09.09)

Chargée des relations presse : Françoise PERIE (162530/09.06)

ES 1-3 : Mascoubes: 8 postes de commissaires ES 2-4 : Montagnol : 12 postes de commissaires

- 1 Extincteur par poste de commissaires 1 Commissaires minimums par poste
- 1 Ambulance au départ de chaque ES Centre de secours à proximité du PC.

1.2P. ÉLIGIBILITÉ

Le 8^{ème} Rallye Régional du Pays Saint-Affricain compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2025 (Coefficient. 2)

Le Championnat des rallyes pilotes et copilotes Ligue Sport Auto Occitanie Pyrénées 2025 (Coefficient. 2)

Le Challenge ASA Sud-Aveyron 2025

Le Challenge des commissaires de la Ligue Sport Auto Occitanie Pyrénées 2025.

1.3P. VÉRIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement par mail.

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront à la salle des fêtes de Roquefort sur Soulzon, il n'y aura pas d'heure de convocation, chaque équipage devra se présenter dans le temps impartis.

Un itinéraire sera mis dans le road-book pour rejoindre le parc fermé de Saint-Affrique. Chaque concurrent sera libre de rejoindre soit par la route, soit sur la remorque avec un temps imparti de 30 minutes.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 8^{ème} Rallye Régional du Pays Saint-Affricain doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée :

Soit: avant le Lundi 4 Août 2025 minuit (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

Monsieur Yannick JAMMES - 401, chemin du Coteau des Cazes - 12400 SAINT-AFFRIQUE

 Soit : avant le Lundi 4 Août 2025 minuit, en cliquant sur le lien suivant, pour envoyer son engagement en version numérique :

https://engagement.ffsa.org

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum, les deux rallyes confondus.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette épreuve si le nombre d'engagés est inférieur à 70 au jour de la clôture des engagements.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs : 320 €

sans la publicité facultative des organisateurs : 640 €

• Une remise de 20 € est consentie aux équipages licenciés à ASA Sud-Aveyron.

3.1.12P. Plusieurs méthodes sont mises en place pour le règlement de l'engagement :

Soit par chèques, ou espèces le jour des vérifications administratives, soit par virement (Justificatif d'exécution obligatoire).

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques seront établis à l'ordre de "Saint-Affrique Racing Team".

Pour les virements :

Titulaire: SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM Banque: CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES IBAN: FR76 1313 5000 8008 0020 7248 989

BIC: CEPAFRPP313

Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur. Le justificatif d'exécution devra être envoyé au secrétariat du Rallye avant la date de la clôture des engagements. Si le virement n'est pas crédité au compte ci-dessus lors des vérifications, un versement en espèces à titre de caution sera demandé.

Important : L'émetteur doit préciser dans la rubrique « Motif » le nom de l'équipage concerné Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement par mail.

ARTICLE 4P. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans un seul parc situé à SAINT-AFFRIQUE (Stade BAYOL – Site de la Gravière),

exclusivement aux véhicules munis du stick Assistance collé côté droit du pare-brise.

Les équipes d'assistance doivent prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'elles quittent le parc d'assistance. En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

ATTENTION Aucune remorque ne sera acceptée dans le parc d'assistance, toutes les remorques doivent sstationner dans le parc prévu à cet effet situé au stade Blanchard – Rue Jules Ferry – 12400 Saint-Affrique.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire est : *Profil* + (plaque immatriculation).

Publicités rachetables : GT2I et GUIPAL TP (hauts pare-brise).

5.1P Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm X 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article

5.4 du présent règlement. Les concurrents, dont les spécificités techniques figurant sur la fiche d'homologation de leur voiture ne permettraient pas de respecter les dispositions ci-dessus, seront autorisés à apposer la publicité sur la face avant de la voiture, de manière visible. Dans ce cas, l'emplacement devra, au préalable, avoir été validé par le Commissaire en charge de la publicité ou le Commissaire Technique Responsable.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 8^{ème} Rallye Régional du Pays Saint-Affricain représente un parcours de 150,750 km.

Il est composé de : 1 étape et 2 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,100 km.

Les épreuves spéciales sont : ES. 1/3 Mascourbes : 7,3 Km. - ES. 2/4 Montagnol : 12,250 Km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES: Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Samedi 9 Août 2025 de 9h à 13h, et le Samedi 16 Août 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le road-book sera disponible au :

Café « Le FOIRAIL » 65 Bd de VERDUN - 12400 SAINT-AFFRIQUE

ARTICLE 7 DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

7.2.11P. les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires de route : Chasuble JAUNE - Chef de poste : Chasuble ORANGE

ARTICLE 8P. RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

La répartition se fait de la manière suivante : Les classes A5K, A6K, A7K et A7S seront regroupées avec leurs classes respectives A5, A6, A7. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque prix sera accompagné de deux trophées. Un prix sera attribué au premier équipage 100 % féminin.

La remise des prix se déroulera : Dimanche 17 Août 2025 sur le PODIUM à la fin de l'épreuve.

Les chèques seront envoyés par courrier la semaine suivante après encaissement du montant des droits d'engagement.

Général				
Premier		400 €		
Deuxième		350 €		
Troisième		290 €		

Classes					
Premier	Si moins de 5 partants : 110 €	220 €			
Deuxième	De 5 à 9 partants	110 €			
Troisième	De 10 à 15 Partants	50 €			

1^{er} équipage féminin : 50 € + Coupes et fleurs (si plus de 4 équipages 100% féminin : 300 €)

8ème Rallye Régional du Pays Saint-Affricain

Les 16 et 17 Août 2025

Fiche de reconnaissances

(A joindre obligatoirement avec le bulletin d'engagement)

(Cochez votre session de reconnaissances)								
☐ Session 1 : Samedi 9 Août 2025 : 9h à 13h.								
☐ Session 2 : Samedi 16 Août 2025 : 9h à 12h et de 14h à 17h.								
Nom et prénom du Pilote :								
N° Licence :	Code ASA:							
Nom et prénom du Copilote :								
N° Licence :	Code ASA:							
Véhicule utilisé :								
Marque :	Type:							
Immatriculation:	Couleur:							
_								
Váhigula utiligá i								
<u>Véhicule utilisé :</u>								
Marque :	Type:							
Immatriculation:	Couleur :							
Signature :								



8^{ème} Rallye Régional du Pays Saint-Affricain



FICHE VÉHICULE ASSISTANCE

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance de St-Affrique (La Gravière) et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

Horaire d'ouverture du parc (placement des assistances par l'organisation) à partir du vendredi 15 août 2025 à 15h. ATTENTION Veuillez bien remplir et renvoyer ce document car un emplacement sera attribué à chaque concurrents. Un plan sera publié sur sportity la semaine avant l'épreuve.

Un seul véhicule d'assistance et une tente, par voiture engagée est autorisée dans chaque parc d'assistance pendant toute la durée du rallye. Ce véhicule sera identifié par le sticker d'identification collé sur le pare-brise du véhicule,

et vérifié à chaque entrée de parc. <u>Dans chaque assistance 1 extincteur type ABC</u>, capacité minimale de 5kg en cours de validité, et de disposer <u>d'une bâche étanche aux hydrocarbures</u> (3x5m minimum) sous chaque voiture de course. <u>De disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures.</u>

La surface occupée dans un parc sera limitée avec	comme valeur minimum 60 m²
• •	TC le m², la demande devra accompagner la feuille d'engagement
accompagnée du chèque correspondant.	
	N° portable impératif :
Nom et prénom des équipages avec qui vous aime	
	ssus, merci de confirmer par mail ou par téléphone à :
M. Benoit SERRES - (Responsable du parc) : 161. :	06 32 60 01 45 - Mail: compta.asasudaveyron@gmail.com
VÉLUCIUE	NA COLOTANIOS LITUIOS
<u>VEHICULE L</u>	D'ASSISTANCE UTILISÉ
Type de véhicule d'assistance : (cochez	le véhicule)
Fourgon:	orque : Nombre de véhicule :
Longueur et largeur du véhicule (y compris tente,	
Schémas de disposition	n de la structure avec les dimensions en m.

FICHE À JOINDRE AU BULLETIN D'ENGAGEMENT

8eme Rallye Régional du Pays Saint-Affricain les 16 & 17 Août 2025 **BULLETIN D'ENGAGEMENT**

A retourner dûment rempli avec la fiche de reconnaissances, les photocopies des permis et licences de l'équipage, ainsi que les droits d'inscription fixés à : 320 €uros, avant le Lundi 4 Août 2025 minuit, à l'adresse suivante : Saint-Affrique Racing Team : 401, chemin du Coteau des <u>Cazes</u> - 12400 SAINT-AFFRIQUE

N° Course	
Technique	
Administratif	
Classe	
Groupe	
Paiement	
N° Ordre	
Date de	

VOITURE	Marque:	Modèle:	Cylindrée Cm3 :	Туре:	Année :	F. Homologation :	P. Technique N°:	J'engage ma voiture en :	GROUPE:	CLASSE:	Je soussigné :	Prête ma voiture à M. : Afin de participer au 8 ^{ème} Rallye	du Pays St-affticain 2025 Fait à : Signature :
COPILOTE													
PILOTE													
CONCURRENT													
	Nom	Prénom	Adresse	Date et lieu Naissance	Tél. Fixe	Portable	E-mail	Licence	Code ASA	Nationalité	Permis N°	Délivré le,	Signatures



8ème Rallye Régional du Pays Saint-Affricain

ITINERAIRE ET CÔNTROLES

Lever du soleil 6H55

F	Étape 1 Dimanche 17/08/2025	Dist. cumulées	Dist. ES	Dist. Liaison	Temps	Horaires
						1ère voit
CH 0	Sortie Parc Fermé Saint-Affrique	0,000		0,000		9h00
CH 0A	Entrée Parc Assistance St-Aff (La Graviere)	1,740		1,740	5 min	9h05
	Service A (La G	raviere)			20 min	
ZR	REFUEL					
1	Distance jusqu'au prochain refuel		19,55	55,78		
CH 0B	Sortie Parc Assistance (La Graviere)					9h25
CH 1	CH départ ES 1	14,980		13,240	20 min	9h45
ES 1	Départ ES 1 - Mascourbe	15,180		0,200	3 min	9h48
	Arrivée ES 1	22,480	7,300			
	Point STOP 1	22,780		0,300		
CH 2	CH Départ ES 2	24,680		1,900	15 min	10h03
ES 2	Départ ES 2 - Montagnol	24,730		0,050	3 min	10h06
	Arrivée ES 2	36,980	12,250			
	Point STOP 2	37,380		0,400		
		Château de Montaigu	ıt	3,100		
CH 2A	Entrée Parc Regroupement Saint-Affrique	75,330		37,950	60 min	11h06
	Littlee Fale Regiouperitent Saint-Annuale					
OFFIZA	Total Première Section	75,330		Total	ES: 19,550	
CHZA	ů ,	75,330	que	Total		
	Total Première Section	75,330	que	Total	ES: 19,550	12h15
CH 2B	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi	75,330 n Public Saint-Affric	que	Total	ES: 19,550	
	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique	75,330 n Public Saint-Affric 75,330 77,070	que		ES: 19,550 1h09min	12h15
CH 2B CH 2C	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere)	75,330 n Public Saint-Affric 75,330 77,070	que		ES: 19,550 1h09min 5 min	12h15
CH 2B	Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La G	75,330 n Public Saint-Affric 75,330 77,070	que		ES: 19,550 1h09min 5 min	12h15
CH 2B CH 2C ZR 2	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La GREFUEL Distance jusqu'au prochain refuel	75,330 n Public Saint-Affric 75,330 77,070		1,740	ES: 19,550 1h09min 5 min	12h15
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La GREFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere)	75,330 n Public Saint-Affric 75,330 77,070 craviere)		1,740 54,13	ES: 19,550 1h09min 5 min	12h15 12h20
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3	Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La GREFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3	75,330 n Public Saint-Affric 75,330 77,070 craviere) 90,310		1,740 54,13 13,240	1h09min 5 min 50 min 20 min	12h15 12h20 13h10 13h30
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La GREFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe	75,330 n Public Saint-Affrice 75,330 77,070 craviere) 90,310 90,510	19,55	1,740 54,13	ES: 19,550 1h09min 5 min 50 min	12h15 12h20 13h10
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3	Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La GREFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3	75,330 n Public Saint-Affrice 75,330 77,070 craviere) 90,310 90,510 97,810		1,740 54,13 13,240 0,200	1h09min 5 min 50 min 20 min	12h15 12h20 13h10 13h30
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3	75,330 n Public Saint-Affrice 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 98,160	19,55	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350	5 min 50 min 20 min 3 min	12h15 12h20 13h10 13h30 13h33
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3 CH Départ ES 4	75,330 n Public Saint-Affrica 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 98,160 100,060	19,55	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350 1,900	5 min 50 min 20 min 3 min 15 min	12h15 12h20 13h10 13h33 13h48
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3 CH Départ ES 4 Départ ES 4 - Montagnol	75,330 n Public Saint-Affrice 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 97,810 98,160 100,060 100,110	7,300	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350	5 min 50 min 20 min 3 min	12h15 12h20 13h10 13h30 13h33
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3 CH Départ ES 4 Départ ES 4 - Montagnol Arrivée ES 4	75,330 n Public Saint-Affrica 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 98,160 100,060 100,110 112,360	19,55	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350 1,900 0,050	5 min 50 min 20 min 3 min 15 min	12h15 12h20 13h10 13h33 13h48
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3 CH Départ ES 4 Départ ES 4 - Montagnol Arrivée ES 4 Point STOP 4	75,330 n Public Saint-Affrice 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 98,160 100,060 100,110 112,360 112,760	7,300	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350 1,900	5 min 50 min 20 min 3 min 15 min	12h15 12h20 13h10 13h33 13h48
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3 CH Départ ES 4 Départ ES 4 - Montagnol Arrivée ES 4 Point STOP 4	75,330 n Public Saint-Affrica 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 98,160 100,060 100,110 112,360 112,760 Château de Montaigu	7,300	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350 1,900 0,050 0,400	5 min 50 min 20 min 3 min 15 min 3 min	12h15 12h20 13h10 13h33 13h33 13h48 13h51
CH 2B CH 2C ZR 2 CH 2D CH 3 ES 3	Total Première Section Parc de regroupement : Jardi Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique Entrée Parc Assistance (La Graviere) Service B (La Graviere) REFUEL Distance jusqu'au prochain refuel Sortie Parc Assistance (La Graviere) CH départ ES 3 Départ ES 3 - Mascourbe Arrivée ES 3 Point STOP 3 CH Départ ES 4 Départ ES 4 - Montagnol Arrivée ES 4 Point STOP 4	75,330 n Public Saint-Affrice 75,330 77,070 raviere) 90,310 90,510 97,810 98,160 100,060 100,110 112,360 112,760	7,300	1,740 54,13 13,240 0,200 0,350 1,900 0,050 0,400 37,990	5 min 50 min 20 min 3 min 15 min	12h15 12h20 13h10 13h30 13h33 13h48 13h51

Coucher du soleil 20H51

TOTAL DU RALLYE	150,750
Dont TOTAL ES	39,100